

Lettre agricole de la Baie de la Forêt • Concarneau

LETTRE #15 AVRIL 2026



Xavier a rejoint l'équipe en début d'année. Il est en charge des MAEC, PSE et animations collectives.

Ces 3 dernières années Xavier était technicien agricole sur le bassin versant du Scorff et du Blavet. Il possède une bonne connaissance du monde agricole et son expertise technique lui a permis d'accompagner les agriculteurs de ce territoire.

Souhaitons-lui la bienvenue !

Contact : 06 12 20 88 93 / xavier.delaubier@cca.bzh

PROCHAINES ANIMATIONS

> Mars : début campagne analyses de sol et effluents.

> Inscription Chantiers collectifs jusqu'au 15 mai.

Contact plav@cca.bzh

UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIONS POUR 2026-2028

Le 17 décembre les membres de la commission algues vertes se sont réunis à Fouesnant pour échanger sur le bilan 2022-2025 et le nouveau programme 2026-2028.

Les membres de la commission algues vertes ont **salué l'implication des collectivités et les efforts consentis** depuis 1999 par les agriculteurs du territoire. **Ces efforts ont permis d'aboutir aux résultats suivants :**

- **Taux d'engagement des agriculteurs** : sur les 131 exploitations concernées par le PLAV, près de 71% d'entre elles sont engagées dans l'un des dispositifs agro-environnementaux dont 21% en PSE et 29% en MAEC.

- **Qualité de l'eau** : baisse de près de 40% des teneurs en nitrates depuis 2010.

- **Échouage d'algues vertes** : depuis 6 ans, baisse notable des échouages d'algues vertes (en moyenne < 250 Tonnes).

Malgré ces résultats très encourageants, les scientifiques estiment que **l'équilibre écologique reste fragile sur la Baie de la Forêt**. Le risque d'avoir à nouveau des

échouages d'algues vertes n'est pas tout à fait écarté si les conditions sont de nouveau favorables aux proliférations d'algues vertes.

Compte tenu de ces éléments de bilan, il est proposé de **poursuivre les actions engagées autour des 6 axes de travail suivants :**

1. RÉGLEMENTAIRE : Maintenir la synergie contractuel / réglementaire. Contribuer avec l'Etat à l'évaluation et à la phase contradictoire de la ZSCE.

2. AGRICOLE : Poursuivre la dynamique amorcée et cibler l'accompagnement agricole avec des accompagnements techniques individuels, des animations collectives comme la gestion de l'herbe ou la diversification des cultures mais aussi les MAEC, les chantiers collectifs. Public ciblé : les agriculteurs maintenus en phase volontaire de la ZSCE.

3. RENATURATION : Renforcer le volet renaturation sur les zones stratégiques. Secteurs ciblés : Secteurs prioritaires dans le cadre de la mesure protection des chemins de l'eau + Secteurs contributeurs identifiés par le suivi renforcé de la qualité des eaux.

4. CONNAISSANCE : Améliorer la compréhension du phénomène des marées vertes et évaluer l'efficacité du programme.

5. COMMUNICATION : Communiquer sur les résultats et les efforts réalisés par les agriculteurs.

6. CURATIF : Ramasser et traiter les algues vertes échouées (pour mémoire). Maitre d'ouvrage : communes (ramassage) + CCPF (traitement).

Vous trouverez le compte rendu de la commission algues vertes de décembre sur le site internet du Sage Sud Cornouaille :

www.sage-sud-cornouaille.fr



LES EAU'DACIEUX : Rencontre avec Léniaig Goenvic



LES EAU'DACIEUX : Rencontre avec Mathieu Le Doeuff



LES EAU'DACIEUX : Rencontre avec Yannick Daoudal

LES EAU'DACIEUX PORTRAITS D'AGRICULTEURS ENGAGÉS POUR L'EAU

CCA et la CCPF proposent au grand public une série de portraits d'agriculteurs du territoire qui agissent en faveur de la qualité de l'eau. Retrouvez la série sur la chaîne youtube de Concarneau Cornouaille Agglomération

Sans langage technique ni concept complexe, le grand public peut observer et comprendre une initiative prise par un exploitant de son territoire pour préserver la qualité de l'eau. Ici, des images d'1min30 et un langage simple, accessible à tous, présentant des engagements dans des dispositifs agro-environnementaux et les actions du plan de lutte contre les algues vertes. La volonté est avant tout de réaliser une communication positive sur l'exploitation et ses évolutions de pratiques.

APPEL À VOLONTAIRES !

En 2026, 3 nouveaux exploitants seront mis à l'honneur pour leur démarches. **Nous recherchons en priorité des exploitants en grandes cultures impliqués dans le dispositif de chantiers collectifs mais aussi en production de porcs ou de volailles** ayant souscrit à une démarche agro-environnementale en faveur de la qualité de l'eau.



Vous souhaitez participer à la série les Eau'dacieux ?
Contactez Aurélie Prot.

CHANTIERS COLLECTIFS, C'EST REPARTI !

Le dispositif est relancé pour 2026. Il vise à améliorer la couverture des sols et, depuis 2024, à optimiser les pratiques d'épandage pour une meilleure absorption de l'azote par les couverts végétaux et les cultures.

Le dispositif des chantiers collectifs est mis en œuvre par les ETA et CUMA. **Toutes les CUMA et ETA sont éligibles au dispositif.** Ces prestations sont prises en charge à 100% par le plan de lutte contre les algues vertes pour les parcelles situées dans le périmètre du bassin versant algues vertes. Seules, la TVA et les semences restent à la charge de l'agriculteur.

Rapprochez-vous de votre ETA ou CUMA **avant le 15 mai pour demander vos prestations.**

ETA et CUMA déjà engagées dans le dispositif :

CUMA du Plateau - 06 88 25 99 31 ETA Derout - 06 60 49 78 33
ETA Flatres - 02 98 97 11 60 ETA Goapper - 06 71 78 84 73
ETA Hemery - 06 70 03 42 85 ETA Le Gall - 02 98 59 22 23
ETA LE LAY - 06 08 80 41 82 SARL Larzul - 06 30 35 88 68

ETA Etes - 02 98 59 45 96
ETA Gouiffes - 02 98 59 24 44
ETA Rocuet - 02 98 97 62 81
Société Tanneau - 02 98 97 23 34

Type de culture	Type de chantier
Toutes cultures	Semis sous couvert.
Mais	Épandage de fumier et autres effluents de type I réalisé avant le 15 mars.
Prairies	Épandage de lisier et autres effluents de type II avec enfouisseur pour 30m ³ /ha max.
Céréales et colza	Épandage de lisier ou engrais minéral, avec pilotage de la fertilisation assistée sur la base de cartographie parcellaire fournie par l'agriculteur.
	Épandage sans tonne de lisier ou autre type d'effluents de type II.
	Semis précoce de couvert après récolte.
Pommes de terre, maïs et légumes récoltés avant le 10 octobre.	Semis précoce de couvert.
Passage d'un retourneur d'andain pour le compostage du fumier.	
Fauche en zone humide ou de bandes enherbées proches des cours d'eau avec obligation d'export.	

ANIMATIONS COLLECTIVES 2026

1^{er} semestre

Contact : Xavier de Laubier

Thématiques	Animations	Dates / Période
Groupe gestion de l'herbe	Suivi pluriannuel et personnalisé vers un système plus herbager	Toute l'année
Campagne d'analyses	Inscription et formation obligatoire	Février à avril 2026

APPEL À VOLONTAIRES !

Une étude sur le **développement des cultures à bas niveau d'intrants (chanvre, sarrasin, orge brassicole)** sur notre territoire sera menée de mai à septembre 2026. L'objectif est de faire un état des lieux de la production, d'identifier les débouchés possibles et leur viabilité économique pour les exploitations.



Vous souhaitez participer à l'étude ?
Contactez Aurélie Prot.

Retour sur un essai de couvert court août-novembre 2025



Cet été, l'exploitation Gouiffès à Melgven a semé très tôt ses couverts. Sur 6 ha en bord de route Dominique a testé le couvert court fin juillet/début août après récolte :

- après carottes : chia/phacélie/niger/trèfle
- après blé : phacélie
- après petits pois : avoine après petit pois

Résultats : Bonne levée, couvert bien développé, broyé pour semis de céréales début novembre. **Intérêt du couvert court :**

- pomper un max d'azote
- absence de salissures
- restitution de l'azote/MO à la culture suivante.

Retour sur l'essai semis sous maïs à Melgven 2025

L'EARL de Kerfur a testé le couvert sous maïs début juillet avec un RGH et TFL INCARNAT (28kg + 6kg) sur environ 5 ha. Le semis a été réalisé avec binage au stade 6/8 feuilles max. **Résultats :** Levé compliqué, suivi d'un été sec, l'essai n'est pas très concluant.

Intérêt du couvert sous culture : la couverture du sol par l'herbe absorbe le surplus d'azote avant, pendant et après la récolte. Les fuites d'azote sont alors mieux maîtrisées.



MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Ouverture de la campagne 2026 de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ces mesures accompagnent financièrement les exploitations dans les pratiques de performance économique et de performance environnementale.

Nouveautés de 2026 :

- 1/ Sur décision de l'Etat, le périmètre d'animation assurée par CCA a été réduit. A partir de cette année, ce périmètre est restreint à celui du plan de lutte contre les algues vertes. En d'autres termes, les sites Natura 2000 de Trégunc et du marais de Moustierlin ne sont plus éligibles aux mesures ouvertes sur la Baie de la Forêt. Pour ces 2 sites, c'est la chambre d'agriculture qui est désignée par la DRAAF comme animateur.
- 2/ La durée d'engagement passe de 5 ans à 3 ans.
- 3/ Fermeture de certaines mesures comme celles dont le cahier des

charges ne peut pas être adaptés à une durée plus courte ou celles très peu voire pas souscrites en début de programmation. Retrouvez la liste des mesures disponibles sur le site internet du SAGE Sud Cornouaille : www.sage-sud-cornouaille.fr

- 4/ Suppression de l'obligation de suivi d'une formation dans les 2 premières années d'engagement.

La réalisation d'un diagnostic agro écologique et d'un plan de gestion pour les mesures biodiversité reste obligatoire. Ils sont à réaliser au plus tard pour le 15 septembre 2026.

Contact : Xavier de Laubier

Retrouvez l'historique des fiches agricoles sur le site internet du SAGE (rubrique documentations):

www.sage-sud-cornouaille.fr/documentations/lettre-dinformation

Adresse mail pour nous joindre :

plav@cca.bzh

Avec le soutien financier



Aurélie Prot Coordinatrice agricole	Plan de Lutte contre les Algues Vertes Accompagnement individuel	02 30 97 06 80 aurelie.prot@cca.bzh
Xavier de Laubier Technicien agricole	Animations collectives, groupes herbe Chantiers collectifs / PSE / MAEC	06 12 20 88 93 xavier.delaubier@cca.bzh
Brice Guesdon Technicien Bocage	Breizh Bocage	06 46 56 24 80 brice.guesdon@cca.bzh
Manon Le Breton Chargée de mission	Projet alimentaire de territoire, territoire CCA	06 08 62 61 27 manon.lebreton@cca.bzh